

XVème Académie Musicale

Château d'OLLANS - Chapelle de LARIANS

du 6 au 13 juillet 2019



Aniella Zins
Chant



Clémence Comte
Flûte à bec



Michel Coppé
Violon baroque
Méthode Feldenkrais



Marion Middenway
Viola de gamba
Violoncelle baroque



Claire Piganiol
Harpe historique
Basse continue à la harpe



Gwenaël Dubois
Clavecin
Basse continue au clavecin



Bruno Reinhard
Atelier de fabrication
de flûtes à bec

Des lieux d'exception

Le château d'Ollans : c'est dans cet endroit magnifique que se déroule chaque année cette Académie Musicale. Situé au bord de la rivière Ognon, le château, propriété privée datant du XVIIIème siècle, offre aux stagiaires le calme et la tranquillité pour une semaine musicale agréable. Les cours sont dispensés dans diverses pièces tels que salons, chapelle, bureau, chambres... Le travail personnel peut se faire aussi bien à l'intérieur du bâtiment principal que dans les dépendances, le jardin ou le parc.

La chapelle de Larians : détruite plusieurs fois au cours des siècles c'est une des plus anciennes de la région. Elle daterait du XIV ou XVème siècle, le clocher et la nef plus récents ont été reconstruits au XVIIIème. Ses voûtes intérieures et son architecture lui confèrent une acoustique remarquable.

Organisation générale

Responsable administratif :

Michel Lab : tél.: 03.81.83.30.84 - 03.81.86.17.79 - 06.31.14.76.08 - email : labmi@wanadoo.fr

Responsable pédagogique :

Clémence Comte : clemence.comte@wanadoo.fr

Accueil des stagiaires le **samedi 6 juillet à partir de 16 heures**

Concert d'ouverture le **6 juillet à 18h30** au château d'Ollans

Concerts tous les soirs à 18h30. Entrée libre.

Concert de clôture le **13 juillet à 18h30** à l'église d'Avilley

Tous les renseignements complémentaires : C.V. des professeurs, contenus des cours, documents, détails pratiques, inscriptions, visite des lieux, etc. sont développés dans le blog de l'académie :

<http://academie-ollans.blogspot.com>

J'ai pris connaissance des conditions de participation.

Je m'engage à en accepter les termes et confirme l'exactitude de mes renseignements.

Je m'inscris donc définitivement comme participant actif à la XVème Académie Musicale qui aura lieu du 6 au 13 juillet 2019 au Château d'Ollans et à la Chapelle de Larians en Franche-Comté.

Pour les élèves mineurs, une signature du responsable légal et une autorisation manuscrite permettant aux organisateurs de prendre toutes mesures en cas d'urgence sont nécessaires.

Je règle les sommes demandées pour les cours, l'hébergement et les repas ainsi que les frais d'inscriptions par :

chèque
0

mandat
0

Date :

Signature :



www.claviorgues.fr



XVème Académie Musicale

(Chant - Flûte à bec - Harpe historique/Basse continue - Viole de gambe /Violoncelle baroque
Violon baroque/Feldenkreis - Clavecin/Basse continue - Atelier de fabrication de flûtes à bec)

L'académie :

Elle s'adresse aux musiciens préprofessionnels et amateurs. Dans certaines disciplines elle est ouverte à des personnes possédant déjà une certaine pratique musicale et désirant s'initier à un répertoire ou à un instrument ancien et ses techniques (chant, viole de gambe, violon, violoncelle,...)

Les groupes de musique de chambre seront établis par niveau et affinité.

Déroulement du stage :

Les matinées, les après-midi et les soirées seront consacrées à :

- des cours collectifs (par discipline) pendant lesquels seront abordés des points techniques
- des cours individuels d'interprétation en présence des autres stagiaires du groupe
- des cours de musique de chambre
- des temps de repos, de détente, de travail personnel et des séances collectives de prise de conscience par le mouvement (méthode Feldenkrais)
- des concerts donnés par les stagiaires et les professeurs.

L'association :

En Franche-Comté, à environ 30 km de Besançon et de Vesoul, dans le Château d'Ollans (Doubs) et dans la Chapelle de Larians (Haute-Saône), aura lieu du 6 au 13 juillet 2019 la quinzisième Académie Musicale organisée par la Compagnie d'Actions Musicales et Artistiques (C.A.M.A.). Cette association a été créée en octobre 2003 par un groupe d'amis de la Musique et des Arts soucieux de promouvoir la culture dans notre région rurale regroupant les communautés de communes de Montbozon (70), Baume-les-Dames (25) et Rougemont (25). Basé sur une dynamique d'ensemble, le comité souhaite associer à cette démarche tous les habitants des communes environnantes. Des manifestations diverses telles que concerts trimestriels gratuits, stage musical, théâtre, expositions artistiques, actions dans les écoles sont programmées tout au long de l'année. Depuis neuf ans une section "Jamais trop d'art" propose des animations telles que histoire de l'art et de l'architecture, initiation à l'opéra, lecture chez l'habitant, promenade lecture, recueil de souvenirs des anciens.

Les professeurs :

Aniella ZINS : après des études de danse, de piano, une licence de musicologie, une médaille d'or de chant, elle approfondit le répertoire baroque auprès de M. Ledroit, puis de R. Jacobs et de R. Yakar au Studio-Opéra Baroque de Versailles. Elle se perfectionne au contact de diverses personnalités comme M. Zanetti, Kurt Widmer, Pierre Barrat... Elle chante sous la direction de Chiara Banchini, Clémence Comte, Benoit Haller. Titulaire du DE de technique vocale et du CA de chant, elle est actuellement professeur de chant et responsable du département voix au CRR du Grand Besançon.

Clémence COMTE : après avoir brillamment terminé ses études de flûte à bec en France, elle se perfectionne à l'Ecole Supérieure des Arts d'Utrecht, où elle obtient entre autres un diplôme de concertiste en 1994. Elle se produit ensuite régulièrement dans toute l'Europe au sein de diverses formations avec lesquelles elle est lauréate d'une dizaine de concours nationaux et internationaux. Depuis septembre 2003, Clémence Comte est professeur de flûte à bec et responsable du département musiques anciennes au CRR du Grand Besançon.

Michel COPPÉ est un violoniste qui aime s'impliquer dans des démarches créatives : musiques anciennes, contemporaines, théâtre musical, pédagogies innovantes. Titulaire du Certificat d'Aptitude à l'enseignement, il enseigne le violon historique au CRR du Grand Besançon. Sa pédagogie s'appuie sur le plaisir de la musique, se nourrit de recherches historiques, de différentes démarches techniques et posturales, ainsi que de la méthode Feldenkrais dont il est praticien. L'académie d'Ollans propose cette année une pratique Feldenkrais à tous ses stagiaires. Pour tout musicien souhaitant allier une pratique poussée de la méthode à un travail de la musique de chambre, Feldenkrais peut aussi être la discipline principale en lieu et place de l'instrument

Marion MIDDENWAY : débutant ses études musicales en Australie, elle part se perfectionner aux États-Unis (Janos Starker), puis déménage aux Pays Bas (Jaap ter Linden) pour son diplôme de musique ancienne. Depuis, un agenda bien rempli l'amène à parcourir le monde avec des ensembles tel que Le Concert Spirituel, Les Arts Florissants, Les Musiciens du Louvre ou Anima Eterna, ainsi qu'en formation de chambre. Titulaire du CA, Marion Middenway a enseigné au CRR de Metz, Villeurbanne et Nantes. Actuellement, elle continue son engagement pédagogique lors des stages, conférences et masterclasses, en parallèle à ses recherches sur les archets anciens.

Claire PIGANIOL : harpiste et flûtiste à bec, elle se spécialise dans l'interprétation des répertoires anciens du Moyen Age à la fin de l'époque baroque qu'elle a étudiés à Milan, à la Schola Cantorum de Bâle et à Trossingen. Elle est professeur de harpes anciennes au CRR de Grand Besançon et anime régulièrement des stages. Elle se produit en concert avec des ensembles de musique médiévale (Gilles Binchois, Tetrakty-Olive music), Renaissance (Duvinsela) et baroque (le Parlement de Musique, Akadèmia).

Gwenaël DUBOIS : Il fait ses études supérieures à la Haute École de Musique de Genève aux côtés d'Alfonso Fedi, Nicole Hostettler, Marinette Extermann et Leonardo Garcia Allarcon, puis intègre le CNSM de Lyon dans la classe de Françoise Lengellé, Jean-Marc Aymes et Dirk Börner où il obtient son Master en 2012. De par sa pratique des musiques anciennes mais aussi des musiques électroniques, c'est un musicien éclectique, soucieux de créer la rencontre entre différents publics et pratiques artistiques. Il enseigne à Vénissieux.

Bruno REINHARD : après un parcours non conventionnel dans l'étude du jeu des flûtes à bec et traversières ainsi que du piano, il décide de compléter sa formation à la Faculté de Musicologie de Strasbourg. Tout en enseignant dans plusieurs écoles de musique, il aborde en autodidacte la facture. En 1980, fort du succès rencontré par ses premiers instruments, il installe son atelier dans le Vaucluse. En 1988 il obtient le Diplôme d'Etat de professeur de musique ancienne. Après 36 années et 900 flûtes à son actif, la facture instrumentale est devenue son activité principale.

Bulletin d'inscription

Nom: Mme / Mlle / Mr..... Prénom..... Date de naissance.....

Rue..... N°..... Pays, Code postal, Ville.....

Tél.:..... Mobile..... E-mail.....

(Merci de joindre un curriculum vitae succinct)

Conditions générales

Frais d'inscription et de dossier. Adhésion à CAMA (non remboursables)	50 €	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais de stage	120 €	<input type="checkbox"/>
Pension complète avec hébergement	280 €	<input type="checkbox"/>
Pension complète sans hébergement	180 €	<input type="checkbox"/>
Frais pédagogiques pour la classe de chant et les disciplines instrumentales	150 €	<input type="checkbox"/>
Frais pédagogiques + apport matériel pour l' atelier de fabrication de flûte à bec	250 €	<input type="checkbox"/>

Chant Flûte à bec Viole de gambe/Violoncelle baroque Violon baroque/Feldenkreis Harpe historique/BC Clavecin/BC Facture de flûte

TOTAL :.....

L'inscription sera effective dès réception du règlement des frais d'inscription (chèque à l'ordre de C.A.M.A.) à l'adresse suivante :

Association C.A.M.A. - Michel LAB - XVème Académie Musicale - 3, place du 8 septembre - 25000 BESANCON

Le solde sera versé sur place à l'arrivée. Les arrhes versées lors de l'inscription ne seront pas rendues.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant au vol ou à la détérioration des objets personnels des stagiaires.

